

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2017**

Les décisions ci-dessous ont été prises, à l'unanimité.

**1- DECISION MODIFICATIVE N°4**

Les élus ont décidé de modifier les crédits prévus au Budget Primitif 2017 comme suit :

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédit	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
21318/21 Autres bâtiments publics		2000.00 €		
2188/21 Autres immobilisations corporelles		2700.00 €		
458102/4581 Opération sous mandat N°02		1000.00 €		
020/020 Dépenses imprévues Investissement	5700.00 €			

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédit	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
6688/66 Autres		500.00 €		
022/022 Dépenses imprévues Fonctionnement	500.00 €			

**2- ATTRIBUTION SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU LEGTA POUR L'ORGANISATION DU TELETHON**

Il a été décidé d'allouer au LEGTA une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 200€ pour l'organisation du Téléthon. Ces sommes seront prélevées sur les crédits inscrits au chapitre 65, article 6574.

**3- CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN FONDS DE CONCOURS ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAVE GARONNE ET COTEAUX DE CADOURS ET LA COMMUNE D'ONDES POUR L'AMELIORATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS**

La commune d'Ondes a demandé une participation financière à la Communauté de communes Save Garonne et Coteaux de Cadours dans le cadre du fonds de concours pour l'installation d'un éclairage sur le terrain de rugby et pour les travaux de reconstruction des vestiaires sportifs.

Afin de mettre en place ces fonds de concours, il est nécessaire de passer une convention entre la Communauté de Communes Save Garonne et Coteaux de Cadours et la commune d'Ondes.

Il a été approuvé une participation de 10 000€ par la CCSGCC pour chaque projet.

**4- CONSTRUCTION DE VESTIAIRES MUNICIPAUX – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU DISPOSITIF LEADER**

Par délibération n°7-2372 du 19 septembre 2016, Monsieur le Maire a été autorisé à préparer, à passer et à exécuter le marché en procédure adaptée concernant les travaux de construction de nouveaux vestiaires sportifs.

En effet, les vestiaires municipaux attachés au complexe sont en état d'insalubrité et mettent en péril la sécurité des utilisateurs. La commune a été contrainte de fermer les locaux.

Il a été décidé de solliciter une aide financière au titre du dispositif LEADER.

**5- CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE 2019-2022 CDG 31 – PARTICIPATION A LA MISE EN CONCURRENCE**

L'Assemblée a décidé de participer à la mise en concurrence organisée par le CDG31 visant à la mise en place de contrats groupe d'Assurance Statutaire pour la couverture des risques afférents aux agents affiliés à la CNRACL et des risques afférents aux agents affiliés à l'IRCANTEC ;

Elle souhaite donner mandat au CDG31 pour la réalisation d'une procédure de mise en concurrence correspondante et pour l'attribution afférente, étant entendu que ce mandat n'implique pas une adhésion obligatoire aux couvertures qui sera décidée in fine au vu des résultats de la consultation.

## 6- QUESTIONS DIVERSES

### Point sur les travaux en cours :

- **Travaux rue de l'église :** Réception du chantier le 9 novembre. Amélioration de la signalisation routière à prévoir.
- **Travaux d'extension, de rénovation et mise en conformité de la Mairie :** Les travaux continuent. Le deuxième hourdis a été réalisé.
- **Entreprise Marques :** Une modification simplifiée du PLU a été demandée. Nous sommes dans l'attente des avis des Personnes Publiques Associées.
- **Contournement d'Ondes :** Une rencontre avec le Vice-président de la Voirie du Conseil Départemental a eu lieu. Il semblerait qu'une partie soit financée par le Département. Le géomètre a commencé à piqueter. Les échanges à l'amiable et la procédure d'utilité publique avancent.

Ondes, le 23 octobre 2017

Le Maire,  
André PAVAN

